



MORTIER EPOXY

M5

Producteur

NTCM Division de MIG Services sprl
Avenue de la Fontaine 2
B-4910 Theux Belgium
0032/87 74 03 63
0032/87 31 31 99
info@ntcm.be
www.ntcm.be
No Téléphone d'Urgence : +32-70-245.245 (Antigifcentrum - Centre Antipoison)

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Peinture.
Nom commercial : MORTIER EPOXY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrielle. Réparation de sols

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : NTCM Division de MIG Services sprl
Avenue de la Fontaine 2
B-4910 Theux Belgium
0032/87 74 03 63
0032/87 31 31 99
info@ntcm.be
www.ntcm.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32-70-245.245 (Antigifcentrum - Centre Antipoison)

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

• **Classification** : Muta. Cat. 3; R68
Xn; R20/22
C; R34
R43
N; R51-53

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (CLP : Skin Sens. 1)
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)

• **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• **Symbole(s)**



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

- **Phrase(s) R** : Corrosif.
Dangereux pour l'environnement.
: R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
R34 - Provoque des brûlures.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68 - Possibilité d'effets irréversibles.
- **Phrase(s) S** : S24 - Eviter le contact avec la peau.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S53 - Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



- **Code de pictogrammes de danger** : SGH05 - SGH09 - SGH07 - SGH09
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Prévention** : P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
 - **Intervention** : P304+P340+P310+P320 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent.
P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P303+P361+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
P301+P330+P331+P310+P321 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
- **Considérations relatives à l'élimination** : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



2.3. Autres dangers

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit contient des composants dangereux:

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EC	n° annexe CE	REACH	Classification
1,2-époxy-3-(tolyloxy)propane	: entre 30 et 40 %	26447-14-3	247-711-4	603-056-00-X	----	Muta. Cat. 3; R68 Xi; R38 R43 N; R51-53 ----- Muta. 2 (H341) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	: entre 30 et 40 %	25068-38-6	500-033-5	603-074-00-8	----	Xi; R36/38 R43 N; R51-53 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)
Alcool benzylique	: entre 10 et 20 %	100-51-6	202-859-9	603-057-00-5	----	Xn; R20/22 ----- Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302)
Isophoronediamine	: entre 10 et 20 %	2855-13-2	220-666-8	612-067-00-9	----	Xn; R21/22 C; R34 R43 R52-53 ----- Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Difficultés respiratoires.
Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 4. Premiers secours (suite)

- Toux. Gorge douloureuse.
- **Contact avec la peau** : Une exposition répétée au produit peut provoquer une sensibilisation : réaction allergique de la peau.
L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Rougeurs, douleur. Provoque des brûlures.
 - **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes. Risque de lésions oculaires graves.
 - **Ingestion** : Sensation de brûlure. Toux. Crampes. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé.
Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Eau.
Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

- Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.
- Classe d'inflammabilité** : Non inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.
- **général** : Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - **Protection de la peau** : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Aucune donnée disponible.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****• Aspect**

- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.

• Odeur

- Odeur** : Caractéristique.

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

- T°d'ébullition initiale [°C]** : 206

• Point d'éclair

- Point d'éclair [°C]** : 101

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

- inférieure [%] : 1.3



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- supérieure [%] : 13

• Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'auto-inflammation [°C] : 435

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Général : Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Vapeurs corrosives.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Nocif par inhalation. Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastesCe produit contient des composants dangereux pour l'environnement.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

MORTIER EPOXY

M5

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale

- No ONU : 3082
- ID nr : 90
- Etiquettes de danger



: 9 : Matières et objets dangereux divers.
9 : Matières et objets dangereux divers.

Transport terrestre

- Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
- ADR Classe : 9
- Groupe d'emballage ADR : III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 9
- Groupe d'emballage IMO : III
- IMDG-Pollution marine : YES
- N° de fiche de sécurité : F-A S-F

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 964
Packaging instructions passenger: 964
- Désignation officielle de transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
- IATA - Classe ou division : 9
- Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.



MORTIER EPOXY

M5

SECTION 16. Autres informations

- Texte des Phrases R du § 3** : R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
 R21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 R34 - Provoque des brûlures.
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
 R38 - Irritant pour la peau.
 R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R68 - Possibilité d'effets irréversibles.
- Texte des phrases H du §3** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H312 - Nocif par contact cutané.
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 - Nocif par inhalation.
 H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 et 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

Fin du document